

Des services de proximité pour toutes les générations



Inauguration du 3^e centre de PMI en présence du maire Claude VAZQUEZ et du Pdt du Conseil général Jérôme GUEDJ.

Petite Enfance :

Depuis 2000, Grigny a développé ses efforts pour répondre aux besoins des familles. C'était une priorité du Grand Projet de Ville (GPV) signé avec l'Etat :
- Réalisation de crèches collectives (Maison de la Petite Enfance en centre ville et la Caravelle à la Grande Borne), création d'un lieu-passerelle, d'un dispositif Halte-accueil. Pour tout cela, 40 postes

(personnel communal) ont été créés. Le nombre d'enfants accueillis est passé de 169 en 2001 à 722 aujourd'hui. Un Relais Assistantes Maternelles a été créé pour soutenir les assistantes maternelles libres.

Réussite scolaire :

Grigny assume ses responsabilités et exige de l'Etat qu'il en fasse autant :
• Pour assurer les meilleures conditions de scolarité des

4695 élèves (écoles maternelles et élémentaires), la ville met à disposition 254 agents communaux dans la diversité de leurs missions.

- Ecoles construites ou reconstruites.
- Salle informatique dans chaque école.
- Mise en place d'intervenants culturels et sportifs en milieu scolaire.
- La Médiathèque Victor Hugo met des salles « ressources » à disposition des élèves, étudiants et enseignants.
- Le Conseil Général, pour sa part, a construit le collège Sonia Delaunay et rénové Pablo Neruda et Jean Vilar.

Jeunesse :

- Reconstruction des espaces jeunes Henri Barbusse et Nelson Mandela.
- Relance du Point Information Jeunesse.
- Mise en place d'un Conseil Consultatif des Jeunes.

Santé :

- Création d'une Maison Pluridisciplinaire de Santé en centre ville et étude pour un projet sur la Grande Borne.
- Ouverture d'un troisième centre de PMI (Conseil Général).
- Actions de dépistage, de prévention (Ville et Conseil Général).

Nous revendiquons

Éducation nationale : Arrêt des suppressions de postes d'enseignant et d'enseignants spécialisés (RASED) ; suppression de la réforme « Eclair ».

Santé : Le Conseil Municipal a donné un avis négatif au Schéma de l'Agence Régionale de Santé qui prévoit la diminution des moyens pour la santé publique. Il s'oppose au démantèlement des services des hôpitaux de proximité (Juvisy, Corbeil...).

Sécurité : Nous exigeons l'arrêt des suppressions de postes de policiers et un commissariat de plein exercice à Grigny pour une véritable police de proximité dans nos quartiers.



La tranquillité : un droit pour tous

La sécurité, bien qu'elle dépende

avant tout de l'intervention de l'Etat, fait l'objet d'une attention particulière de la municipalité :
• Création d'un service Prévention-Sécurité (pôle d'accès aux droits, aides aux victimes, enlèvement des épaves, service d'hygiène et de salubrité).
• Création de postes de médiateurs de nuit.

La géothermie

Un mode de chauffage écologique, économique et donc social :

Dans l'objectif d'alimenter par la géothermie un chauffage urbain :
• Le terrain a été acheté, à proximité de la chaufferie de Grigny II ;
• Le Plan Local d'Urbanisme autorise une centrale géothermique ;
• Grâce à la signature d'une convention avec un syndicat intercommunal (SIPPEREC), des études opérationnelles concernant l'ensemble de la ville

(Grigny II, Centre Ville, Grande Borne) vont être lancées.

Un avantage pour les Grignois :

La géothermie est une énergie

renouvelable inépuisable, contrairement aux énergies fossiles (gaz, pétrole) qui se raréfient et qui coûtent de plus en plus cher. La géothermie permet donc de limiter les charges liées au chauffage, d'agir en faveur du pouvoir d'achat des Grignois, de maîtriser le coût de fonctionnement des équipements municipaux et de préserver l'environnement.

Et maintenant ?

Les études techniques pour finaliser les dossiers sont en cours :
Les simulations économiques permettront d'affiner le coût de l'énergie pour les Grignois et la collectivité. À partir de là, la mise en service de la centrale géothermique pourra s'effectuer fin 2015.

Transports publics : Grigny au cœur du centre Essonne



Ce qui a été fait :

La ligne DM 22 circule depuis

la rentrée scolaire 2010 entre Les Tuileries et la gare RER de Savigny-sur-Orge. Elle permet notamment aux lycéens de se rendre aux établissements Corot et Monge.

Ce qui est en cours :

- Modernisation de la ligne 402 : le TZen passera par Grigny II, par le centre ville et, grâce au nouveau franchissement sur l'autoroute A6, par la Grande Borne à travers la rue de la plaine que la Communauté d'Agglomération va réaliser.
- Le Tram-Train Evry-Massy desservira Grigny, où une station sera créée derrière le collège Delaunay et permettra une meilleure accessibilité aux pôles d'emplois et de services de l'Essonne.

Nous revendiquons :

- L'amélioration des conditions de transport du RER D avec les investissements nécessaires, dans les meilleurs délais.
- Nous voulons la transformation de la société TICE en régie publique pour faire la preuve, comme c'est le cas avec « Eau des Lacs de l'Essonne », que la gestion publique offre un meilleur service que le privé. Avec tous les élus de la ligne 402, nous demandons que le Syndicat mixte des Transports en commun Essonne Centre (SMITEC), devienne autorité organisatrice des transports pour notre département. Nous revendiquons auprès du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) l'extension des lignes de bus jusqu'à la Croix-Blanche et la Nationale 7.